

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Élection des juges consulaires : 25 septembre

ENA
Libreville/Gabon

La mise en place du Tribunal de commerce se fait progressivement. Après la nomination des magistrats devant y siéger, le tour reviendra prochainement aux "juges consulaires" qui compléteront cette juridiction. L'élection de ces derniers aura lieu le 25 septembre 2020 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gabon. Une étape importante qui revêt un intérêt capital pour les opérateurs économiques du Gabon appelés à doter cette nouvelle juridiction de ce dernier maillon.

En effet, les juges consulaires sont issus de la classe des opérateurs économiques des secteurs suivants: agriculture, élevage, pêche, forêt et environnement ; industrie et mines ; commerce ; services ; artisanat. À charge pour ces derniers de s'impliquer, à travers la justice commerciale, dans la résolution des problèmes,

aux côtés des magistrats professionnels.

"Conformément à l'arrêté n°0865-20/MJGS/MTCPMEI du 05/07/2020 fixant les modalités et les conditions de l'élection des juges consulaires du Tribunal, le juge consulaire est un professionnel du milieu des affaires qui a pour rôle d'apporter sa connaissance et son expérience à la résolution des litiges portés devant les tribunaux de commerce. À ce titre, il siège avec les juges professionnels dans les formations de jugement conformément à la loi", explique le directeur général des Affaires civiles, Sophie Rose Olga Ndinga.

Au regard de l'importance de cette élection, il est clair que de nombreuses candidatures émanant du milieu des opérateurs économiques sont attendues pour constituer le collège électoral. Ce qui permettra, à la fin du processus, d'obtenir une représentation efficace au sein de cette juridiction.



Photo: Antoine Essone Ndong

Le DG des Affaires civiles, Sophie Rose Olga Ndinga.

Jean-François Marola a rompu avec le célibat!



Photo: DR/L'Union

Le couple Jean-François Marola s'échangeant les anneaux

L.R.A.
Libreville/Gabon

JEAN-François Marola, JFM, de ses initiales dans le quotidien L'Union, n'est plus sur le marché de l'amour. Le 29 août dernier, il a fait de Sidonie Manganga, une ex-jeune femme de Mouila et désormais de Fougamou, son épouse légitime. Après 21 ans de vie commune et surtout

d'études, le diplôme a été validé par l'heureux couple. Sous le régime de la monogamie, option communauté des biens, le maire du 2e arrondissement de Mouila a scellé leur union. Confiant à M. Marola la conduite de sa demeure. Une cérémonie, dans les règles de la tradition punu, a ensuite uni les tourtereaux à la coutume. Que le bonheur soit leur plat quotidien.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT

CABINET DU MINISTRE

N° 002080 /MTEH/CABM/CE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Bassin Versant de Mékangoué à Nzeng-Ayong, le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat informe la population de Libreville en général et celle du 6^{ème} arrondissement en particulier, que la voie de circulation automobile sur l'axe « Ancien Gabon Poste de Nzeng-Ayong / EPI de Nzeng-Ayong » sera barrée à compter du 17 septembre 2020, pour permettre la démolition et la reconstruction du pont sur le nouveau canal.

Les déviations sont spécifiées par des panneaux d'information implantés sur les axes principaux de l'arrondissement.

A cet effet, il est demandé aux usagers de suivre les déviations et itinéraires conseillés, en se référant aux signalétiques qui seront mises en place.

Tout en s'excusant pour les désagréments causés auprès des usagers et riverains, le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat met tout en œuvre pour une exécution des travaux en vue d'un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Fait à Libreville, le 11 SEP. 2020

Pour le Ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat

P.O le Ministre Délégué





Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat
414, Cours Pasteur B.P. 49 Libreville Tél : 011-77-20-32